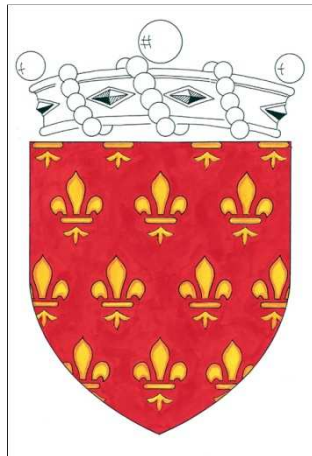


Hugues II baron d'Alegre



Hugues II, ou Hugonet, est le seul fils d'Armand II baron d'Alegre, et d'Elisabeth de Chalencon, avec sept soeurs.

Il succèdera à son père comme baron d'Alegre, seigneur de Chomelix le Haut, St Just, etc. Il est mentionné avec son Père Armand II dans la charte de coutumes accordée en 1263 aux « habitants du château d'Alegre », ce qui accrédite l'idée qu'il y avait un village autour du château, distinct du village de Grazac au pied du mont Baur.

Le règne de Louis IX s'achève en 1270. Son épouse Marguerite de Provence, qui lui avait donné onze enfants, lui survit 25 ans, retirée.



Marguerite de Provence et Louis IX.



Sceau de Marguerite de Provence.

A sa mort, Edouard III d'Angleterre demanda que tous prient pour cette « *reine-mère de la France* ». Saint-Louis sera canonisé dès 1297.

Philippe III (1245, 1270-1285) succède à son père, sous les murs de Tunis.



Sacre de Philippe III.

1267. D'après Chassaing, il est dit damoiseau en mars 1267 dans la tournée des commissaires enquêteurs du comte Alfonse en Auvergne (A N JJ 24. Reproduit par A. Chassaing dans Spicilegium Brivatense, p. 121.).

En 1267 encore, il est caution avec Bompar d'Auzon, Esbrard de Chalencon, N. de Chavanon chevalier, Pierre Drac damoiseau, Guillaume de Langeac et Hugues de Vals le Chastel, pour Pierre-Maurice de Montboissier et pour autre Pierre Maurice de Rochesavine (ou Roche Savine) son neveu, pour une amende qu'ils avaient à payer au comte de Poitou et d'Auvergne.

(Hommage de Dalmas de Bays sgr de Cumignat ; archives du château de Cumignat).

1268. Chabron le trouve témoin en 1268 dans l'émancipation de Guillaume de Chalencon fils puîné de Bertrand, son aîné, qui lui donnait son château et ses terres de Chomelix le Bas.

Le Père Anselme le cite témoin en 1268 du contrat de mariage d'Alixent de Mercoeur avec Aymon de Poitiers comte de Valentinois.

1271. Dominique Garde des Fauchers trouve Hugues cité en juillet 1271 pour l'octroi aux habitants de Chomelix le Haut de libertés et franchises contre 20 livres podiennes et 10 livres de cire payables à la Toussaint. Garde des Fauchers, qui fut notaire à Craponne, authentifie cette charte qui faisait partie des archives de l'église paroissiale de Chomelix.

1274. D'après le Père Anselme, le 3 des ides de mars 1274 (vers le 17 mars 1274) il transige, en son château d'Allègre, avec les habitants de Sassac à propos de trois septiers de seigle légués par le testament de son Père Armand II au monastère de la Chaise Dieu.

1278. Dans les archives de Courcelles il est dit garant des conditions de la dot de Dauphine de Montboissier épouse de Guigue de La Roche en Régnier, en 1278.

Hugues II rédige son testament en 1284, nous apprend le Père Anselme.

En 1285, d'après Lascombe, il fait hommage à l'évêque du Puy, Frédole de St Bonnet, de péages de son château de Chomelix le Haut, du pont d'Arlenches, de sa maison forte de Chambarel, de la maison et du pont de Veszy, de ses biens de St Paulien et Aunas.

Vers 1250, Hugues II est époux de Gillète de Corcel, ou Courcelles, ou du Breuil, fille d'Amaury de Courcelles (et non de Sarcelles, ce qui est une erreur de lecture faite par Anselme et reproduite par divers auteurs), connétable d'Auvergne en 1238.

D'où au moins, 2 filles: Agnès et Alix ; et 5 fils : 1° Armand III, 2° Eustache, 3° Amaury, 4° Pons, et 5° Hugues III ci-après :

❖ **AMAURY d'Alegre.**

Troisième fils d'Hugues II et de Gillète de Corcel.
Pas de document. Il est sans doute mort jeune.

❖ **PONS d'Algre.**

Poncius de Alegrio, 4^{ème} fils d'Hugues d'Alègre et de Gillète de Courcelles, est dit chanoine du Puy en 1390, et témoin le 23 avril 1293 de l'hommage fait à l'évêque d'Anis pour le comté de Bigorre par les procureurs de la reine de France, Jeanne de Navarre(1273-1305), épouse de Philippe IV le Bel.

(d'après A N, J. 294 ; publié p. 222, dans Les rapports de l'église du Puy avec Gironne et le comté de Bigorre ; Ch Roger.)

Pons est témoin qualifié sgr d'Alègre dans l'hommage que Pons de Vissac rend de son château de Vissac à l'évêché du Puy, le 24 juillet 1309 : « *Acta fuerunt hec Anicii, in capitulo Aniciensis, (...), presentibus venerabilibus viris dominis Petro de Servissas, thesaurario Raymundo de Pojolaro, (...), Nobili viro domino Poncio, domino de Alegrio* ». (*Spicilegium Brivatense*. p.278. Augustin Chassaing).

❖ **HUGUES III d'Alegre.**

5^{ème} fils de Gillète de Corcel avec Hugues II.

Il est dit sgr de St Just.

Hugues III obtient une confirmation d'une « quittance qui lui avait été donnée pour ce fief de 1325 à 1327, et pour des privilèges de cette terre de 1337 à 1340.

(Père Anselme).

En février 1357, il délègue au monastère de la Chaise Dieu une rente féodale payable annuellement par les habitants de Ceyszac en Velay.

(*Inventaire du chartrier de la Chaise Dieu* ; Arch Dept de la Haute-Loire).

❖ **AGNES d'Alegre.**

Fille d'Hugues II et de Gillète de Corcel, elle fut mariée vers 1280 à Bompar de Langeac qui était fils de Guillaume II de Langeac et de Guyotte de Diègne.

D'où Armand 1^{er} de Langeac qui épousa vers 1320 Catherine d'Aurillac et continua la maison de Langeac.

❖ **ALIX d'Alegre.**

Fille de Gillète de Corcel et d'Hugues II baron d'Alègre.

Pas de document.

❖ **ARMAND III baron d'Alegre.**

Il est fils aîné d'Hugues II baron d'Alègre, et de Gillète de Courcelles, et succède à son père Hugues II comme baron d'Alègre.

Il sera époux 1° de Marquèse de Peyre, sans enfant ; et 2° de Jourdain de Montlaur.

Références : celles insérées dans le texte, et les « Notes et documents » de Georges Paul.

On ne le confondra pas Hugues II et son fils Hugues III d'Alegre, dont nous venons de parler, avec leur grand-oncle, cet autre Hugues, doyen du chapitre du Puy en 1221-1227, qui le précède d'un demi-siècle.



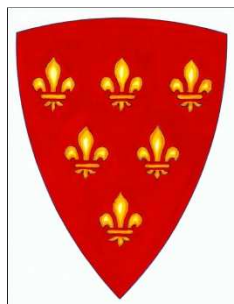
Hugues (1er) d'Alègre fut doyen du chapitre du Puy en 1221-1227 (Gallia Christiana, t. II Ecclesia Aniciensis). Son obit est inscrit au 24 août dans le nécrologue de St Pierre le Monastier du Puy.

L. Giron rapporte dans « Les peintures murales du département de la Haute Loire » que ses armes étaient peintes au plafond d'une maison capitulaire du For de la cathédrale du Puy. Les solives de cette maison portaient des bestiaires fantastiques, êtres hybrides, sur fond rouge, en alternance avec des écus armoriés, dont ceux des d'Alègre (1ère maison), des Baffie, Bertrandi de Colombier, Bourbon, Chalencon, Clermont, dauphins d'Auvergne, Lavieu, Mitte de Mons, Montlaur, Poinzac, Poitiers, Roger-Beaufort, Roussillon, Vissac, etc.

Comme le décor du doyenné de Brioude qui lui était « semblable », il est parti enrichir une riche collection étrangère.

Hugues d'Alègre est cité en février 1230 dans l'acte, passé à l'hôpital St Jean du Puy, par lequel le vicomte de Polignac abandonne des droits seigneuriaux à la maladrerie de Brives (archives dept. de la Haute Loire, série H. Fonds de la maladrerie de Brives. L'original était sur parchemin qui portait un sceau).

Il peut avoir été frère de Vidal, Dalmas, Francon, Pierre et Armand 1er.



G Duflos. 2010.